

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du MERCREDI 22 JUILLET 2020

Objet	Rapporteur	Délibérations du Conseil Municipal
Constitution de la commission communale des impôts directs	Monsieur Le Maire	Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve la liste des membres titulaires et des membres suppléants, telles que proposées ci-dessus pour la constitution de la commission communale des impôts directs.
Désignation d'un délégué au Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit	Monsieur Le Maire	Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés désigne les délégués ci-après pour le représenter auprès du Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit : Hervé POTEAUX Délégué Titulaire & Sandrine KENDALL, Déléguée Suppléant.
Subvention exceptionnelle 2020 à l'association « Nogent-sur-Oise – Sports événements »	Monsieur LEBAILLIF Adjoint au Maire, Délégué aux Affaires Financières	Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide d'octroyer une subvention exceptionnelle de 3 000€ à l'Association Nogent Sur Oise Sports Evènements pour la 3ème Etape de la Course Cycliste Les Boucles de l'Oise 2020 - Trophée Arnaud COYOT qui se déroulera le dimanche 23 août 2020.
Redevances d'occupation du domaine public – Passage des réseaux de télécommunications	Monsieur LEBAILLIF Adjoint au Maire, Délégué aux Affaires Financières	Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve les nouveaux montants des redevances d'occupation du domaine public routier applicables pour l'année 2020 Artères en souterrain : 41.66 € / km (40,73€/km en 2019) Artères en aérien : 55.54 € / km (54,30€/km en 2019) Autres installations : 27.77 € / m ² (27,15€/m2 en 2019)
Consultation du Conseil Municipal pour avis sur le plan Départemental des itinéraires de promenade et de randonnée de l'Oise pour inscription du « Chemin dit de la marre aux Daims » et des sentiers de la forêt communale de Verneuil-en-Halatte	Monsieur Le Maire	Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés : DONNE un avis favorable sur le circuit de randonnée dénommé Sentier de la biodiversité DONNE son accord sur l'inscription au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée des voies et chemins ruraux suivants : ✓ chemin dit de la marre aux daims (parcelle 28) ✓ Sentiers de la forêt communale de Verneuil (parcelles 8 et152) S'ENGAGE à conserver le caractère public et ouvert aux voies et chemins inscrits. S'ENGAGE en cas d'aliénation ou de suppression d'un chemin ou d'une section de chemin à proposer au Conseil Départemental un itinéraire de substitution. S'ENGAGE à accepter le balisage, le panneautage et la promotion du circuit.
Modification des effectifs	Monsieur Le Maire	Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, modifie le tableau des effectifs comme suit : <u>Au 01/09/2020</u> Création d'un poste d'adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe <u>Au 01/10/2020</u> Création de 5 postes d'adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe à temps complet Suppression de 4 postes d'adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe à temps complet Création d'un poste de rédacteur principal de 2 ^{ème} classe à temps complet Création de 2 postes d'agents de maîtrise à temps complet <u>Au 01/11/2020</u> Création d'un poste de rédacteur principal 2 ^{ème} classe à temps complet Création de 2 postes d'agents de maîtrise à temps complet Inscrit au budget les crédits correspondant à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois.
Avancement de grade ratio promus/promouvables	Monsieur Le Maire	Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés fixe le taux à 100% pour tous les grades de la collectivité.

Verneuil-en-Halatte,
Le 23 juillet 2020

